

# TREILLIS EN FIBRES DE VERRE

### SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

**Distributeur**: SYSTÈMES**adex** 

USINE HÉBERTVILLE-STATION

67, rue Saint-Paul

Hébertville-Station (Québec)

G0W 1T0

T (418) 343-2640 | F (418) 343-2952

www.adex.ca

**FS préparée par** : Les Systèmes Adex inc.

**Date de préparation**: 21 janvier 2015

**Téléphone**: T (418) 343-2640

## SECTION 2 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONCENTRATION (%poids/poids)	NUMÉRO CAS	DL <sub>50</sub> CL <sub>50</sub>	ACGIH TLV*	OSHA PEL	NIOSH REL
Treillis en fibres de verre (filament continu)		65997-17-3	N/A	10 mg/m <sup>3</sup> total poussière 5 mg/m <sup>3</sup> respirable	15 mg/m <sup>3</sup> total poussière 5 mg/m <sup>3</sup> respirable	5 mg/m³ total poussière
Trioxyde d'antimoine	<1%	1309-64-4		0.5 mg/m <sup>3</sup>	0.5 mg/m <sup>3</sup>	

<sup>\*</sup>ACGIH, Table des valeurs adoptées, 2003

### SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

Voies d'absorption : Inhalation

Contact avec les yeux Contact avec la peau

Ingestion

## Effets de l'exposition aiguë au produit :

<u>Inhalation</u>: Irritation
<u>Peau</u>: Irritation
<u>Yeux</u>: Irritation
<u>Ingestion</u>: Irritation



TREILLIS DE FIBRES DE VERRE

#### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

#### Premiers soins particuliers à administrer :

Inhalation: Escorter la victime dans un endroit frais et aéré.

<u>Peau</u>: Laver la peau à l'eau courante et retirer les vêtements contaminés.

Laver à l'eau et au savon doux. Consulter un médecin si l'irritation

persiste.

Yeux: Rincer à l'eau courante pendant 15 minutes en tenant les paupières

ouvertes. Si l'irritation persiste, rincer à nouveau et consulter un

médecin immédiatement.

<u>Ingestion</u>: En cas d'ingestion, consulter un médecin.

#### SECTION 5 - LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité: N/A

**Méthodes d'extinction** : Eau, brouillard, CO<sub>2</sub>, poudre chimique.

Méthodes spéciales : Non

Point éclair et méthode de détermination : N/A

Limites inférieure et supérieure d'inflammabilité : N/A

Température d'auto-ignition : N/D

**Produits de combustion dangereux** La décomposition thermique du treillis peut

causer de la fumée et des vapeurs irritantes

(voir la section 10 des informations

additionnelles).

Données sur l'explosibilité : N/A

### SECTION 6 - MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DISPERSEMENT ACCIDENTIEL

#### Procédures en cas de fuites ou de déversements :

Les fibres doivent être nettoyées par un aspirateur ou par un lavage humide. Ne pas utiliser l'air comprimé. Un filtre HEPA est recommandé.



TREILLIS DE FIBRES DE VERRE

#### SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### Méthodes et équipements pour la manutention :

Porter des vêtements appropriés de protection.

#### Exigences en matière d'entreposage :

Entreposer dans un endroit sec à l'abris du soleil.

#### SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle technique : La concentration de poussières doit être sous la limite.

## Équipement de protection individuelle :

Gants

Lunettes de sécurité Vêtements couvrants Protection respiratoire

# SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence**: Treillis en fibres de verre

Odeur: Non État physique : Solide N/A pH: Tension de vapeur: N/A Densité de la vapeur (Air =1) : N/A Point d'ébullition (°C) : N/A Point de congélation (°C) : N/A Densité relative (g/ml): 2,5 Taux d'évaporation : N/A Coefficient de partition eau-huile : N/A Seuil de l'odeur : N/A Viscosité : N/A

Solubilité dans l'eau (20 °C) : Insoluble

**Charge statique:** Peut développer une charge statique

#### SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique** : Oui, dans des conditions normales ambiantes de température et

d'humidité.

Conditions de réactivité à éviter : N/A

Incompatibilité avec d'autres produits : Non





## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Produits de décomposition dangereux** : CO, CO<sub>2</sub>, oxydes d'azote, oxydes

d'antimoine, HBr, Br<sub>2</sub>, HCl.

Polymérisation dangereuse : Non

### SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effets d'une exposition de courte durée : Irritation

**Propriété irritante** : Peau, inhalation.

Sensibilisation au produit : N/D

Cancérogénicité: L'IARC a classifié la fibre de verre en filament continu 'groupe3",

c'est-à-dire non-cancérigène (9<sup>ième</sup> rapport sur les substances cancérigènes, NTP, 2001). L'Antimoine est classé dans le groupe 2B

comme substance possiblement cancérigène.

Effets sur la reproduction : Non

**Tératogénicité**: Non

Mutagénicité: Non

**Produits synergiques**: N/A

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Il n'y a pas d'information disponible concernant l'effet de ce produit sur l'environnement.

# SECTION 13 - ÉLIMINATION DU PRODUIT

Élimination des résidus : Éliminer en respectant les règlements locaux, provinciaux et

fédéraux.

#### SECTION 14 - INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Classification pour fin de transport : N/A

NIP: N/A



TREILLIS DE FIBRES DE VERRE

## SECTION 15 - INFORMATION SUR LA RÈGLEMENTATION

**Classification SIMDUT**: produit non contrôlé

Ce produit est considéré non-dangereux sous 'OSHA Hazard communication Standard (29CFR 1910.1200)".

La présente fiche signalétique de santé et sécurité est conforme aux exigences du « Règlement sur les produits contrôlés » et la fiche signalétique contient toutes les informations exigées par le RPC.

# SECTION 16 - RENSEIGNEMENTS DIVERS

Aucun.